



## 8<sup>e</sup> PLAN MINISTÉRIEL HANDICAP ET INCLUSION 2025-2028

## L'insertion et le maintien en emploi des agents en situation de **handicap**

### → AXE 1

Sensibilisation  
et formation aux  
différentes formes  
de handicap et  
à l'intérêt de  
la déclaration

### → AXE 2

Recrutement  
et insertion  
professionnelle

### → AXE 3

Maintien en emploi  
et l'évolution  
professionnelle

### → AXE 4

Accessibilité  
bâtementaire et  
numérique

« 20 ans après la publication de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ce plan est le huitième du ministère des Armées, ministère qui fut parmi les premiers à conclure une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). »

**Patricia Miralles**

Ministre déléguée auprès du ministre des Armées,  
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants



**2 722** agents civils en situation  
de handicap au ministère  
au 31/12/2023



**4,86%** d'agents civils en situation de handicap  
au 31/12/2023



**7,04%** de bénéficiaires de l'obligation d'emploi  
(dont 1 200 militaires recrutés par la voie des emplois  
réservés avant le 1/1/2020) au 31/12/2023



**11** sessions de formation  
« handicap psychique au travail » en 2025



**4** visioconférences thématiques pour les nouveaux  
acteurs de l'accompagnement de proximité



**7** délégués handicap régionaux  
(1 par CMG)

### Définition

Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 – article 2.

### La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Un accompagnement et la prise en compte de l'état de santé avec des aménagements techniques ou organisationnels favorisant le maintien dans l'emploi.

Des aides matérielles et humaines peuvent être financées par le ministère (ex. : aménagement poste de travail, aides à la mobilité, appareillage spécifiques, formations, job coaching, sensibilisation du collectif de travail d'un agent...)

Un départ anticipé à la retraite et une majoration de la pension sous certaines conditions

Pour les fonctionnaires : un dispositif spécifique d'évolution professionnelle (sélection avant détachement dans le corps supérieur)

### Des professionnels à l'écoute des agents et des employeurs

Les délégués handicap régionaux des CMG et les relais handicap, membres du réseau handicap animé par la Délégation nationale handicap, les responsables des ressources humaines, médecins du travail, chargés de prévention, assistants de service social, responsables de formation, chargés de prévention, référents mixité, conseillers mobilité carrière, représentants des organisations syndicales sont des interlocuteurs des agents en situation de handicap.

Assistants de service social et membres du réseau handicap peuvent accompagner les agents dans le traitement de leur demande d'aménagement de poste de travail et/ou d'aide technique



## Handicap et recrutement

### → Apprentissage

Pas de limite d'âge

### → Recrutement sur concours

Le candidat peut faire état de son handicap lors de son inscription afin que des aménagements soient mis en place.

### → Le recrutement contractuel (CDD, CDI)

### → Recrutement contractuel donnant vocation à titularisation dans un corps de fonctionnaires

Ce recrutement est réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi, aux personnes en situation de handicap. Au ministère des Armées, il est réalisé selon une procédure nationale. Des candidatures spontanées peuvent être adressées aux services recruteurs, aux délégués régionaux handicap (voir adresses e-mail ci-dessous) (article L352.4 du code général de la fonction publique)

### → Recrutement de blessés, anciens militaires par la voie des emplois réservés (L4139.3)

### → Essais professionnels pour les ouvriers de l'État

### Pour plus d'informations sur le recrutement

[www.civils.defense.gouv.fr/inclusion](http://www.civils.defense.gouv.fr/inclusion)

[choisirleservicepublic.gouv.fr](http://choisirleservicepublic.gouv.fr)

[www.colinecare.fr](http://www.colinecare.fr)



**CIVILS** DE LA  
**DÉFENSE**

### Le saviez-vous ?



Le partenaire Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) prend en charge 80 % de la rémunération des apprentis, leur frais de formation et l'indemnité de stage pour les stages d'un mois et plus.

## Détachement dans le corps supérieur de fonctionnaires en situation de handicap

### Article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique

Ce dispositif favorise l'évolution professionnelle des fonctionnaires en situation de handicap. Le [décret du 13 mai 2020](#) précise les conditions d'accès et mise en œuvre de cette voie dérogatoire d'accès aux corps de la fonction publique.

Chaque année des postes de catégorie B et A sont proposés au Ministère.

Comme pour tout recrutement, la candidature nécessite une bonne préparation pour la constitution du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et l'entretien avec un jury.

## Accueillir des stagiaires en situation de handicap

Accueillir en stage une personne en situation de handicap peut représenter une opportunité de pré-recrutement, c'est aussi un moyen de sensibiliser les équipes au handicap en milieu professionnel, d'offrir à la personne l'opportunité de se former, de découvrir les métiers et l'environnement professionnel du ministère.

Des partenariats ont été conclus avec plusieurs associations qui accompagnent des personnes en recherche de stage ou de contrat (CDD, apprentissage...)



REUSSIR L'UNIVERSITÉ INCLUSIVE

Mars 2025 • Maquette SGA/COM  
Impression SCA - Pôle graphique de Paris

## Contacts

### → Les délégués handicap régionaux dans les centres ministériels de gestion

Arceuil/Administration centrale : [cmg-arceuil-handicap.expert.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-arceuil-handicap.expert.fct@intradef.gouv.fr)

Bordeaux : [cmg-bordeaux-handicap.delegue.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-bordeaux-handicap.delegue.fct@intradef.gouv.fr)

Île-de-France et outre-mer : [drhmd-cmg-sgl-pole-handicap.resp-rh.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drhmd-cmg-sgl-pole-handicap.resp-rh.fct@intradef.gouv.fr)

Lyon : [cmg-lyon-handicap.correspondant.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-lyon-handicap.correspondant.fct@intradef.gouv.fr)

Metz : [cmg-metz.delegue.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-metz.delegue.fct@intradef.gouv.fr)

Rennes : [cmg-rennes-deleguee-handicap-regionale.accueil.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-rennes-deleguee-handicap-regionale.accueil.fct@intradef.gouv.fr)

Toulon : [cmg-toulon-delegue-handicap.conseiller-rh.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cmg-toulon-delegue-handicap.conseiller-rh.fct@intradef.gouv.fr)

### → La Délégation nationale handicap DNH

[drh-md-dnh.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:drh-md-dnh.contact.fct@intradef.gouv.fr)

## En savoir plus

### → Internet

[www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/responsabilite-sociale/handicap-inclusion](http://www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/responsabilite-sociale/handicap-inclusion)

### → Intranet

[intradef.gouv.fr/drhmd/mes-conditions-de-travail/handicap](http://intradef.gouv.fr/drhmd/mes-conditions-de-travail/handicap)